



HARMONIE MUTUELLE ENGAGÉE POUR LA PERFORMANCE SOCIALE DES ENTREPRISES

Paris, le 10 décembre 2021 – Harmonie Mutuelle a récemment proposé à ses 5000 salariés de tester scientifiquement leur niveau de stress et de fatigue et de télécharger, à l'issue de ce test, un bilan individuel donnant des points de repères et des clés pour préserver son énergie. Cette démarche d'accompagnement personnalisé est une solution baptisée « Harmonie Potentiel Humain TM » qui permet à tous les dirigeants d'entreprises et aux DRH de comprendre et d'agir sur des problématiques liées au bien-être au travail, à l'épuisement professionnel et à l'absentéisme. Des sujets prioritaires pour la mutuelle au récent statut d'entreprise mutualiste à mission.

PRENDRE SOIN DES SALARIÉS : L'ENTREPRISE UN LIEU DE SANTE

En tant qu'Entreprise Mutualiste à Mission, Harmonie Mutuelle s'engage pour « **améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de leur santé et de l'environnement** ». C'est donc dans un souci d'exemplarité vis-à-vis de ses entreprises clientes et d'attention vis-à-vis de ses 5000 salariés que la mutuelle leur propose depuis le 22 novembre dernier, Harmonie Potentiel Humain TM : un diagnostic scientifique, complet et concret qui vise à prévenir l'épuisement en agissant sur le plan individuel et collectif.

- **Un diagnostic scientifique** qui mesure le niveau d'énergie des salariés et hiérarchise les facteurs à même d'énergiser ou d'épuiser : que ce soient des facteurs liés à l'environnement professionnel (intensité et temps de travail, exigences émotionnelles, sens du travail, autonomie), à l'environnement numérique (charge d'informations, déconnexion) ou à la vie privée (déplacements domicile-travail, organisation familiale) ;
- **Un diagnostic complet** qui combine à la fois une approche individuelle (test et diagnostic personnalisés confidentiels pour chaque salarié) et une approche collective (décryptage du niveau d'énergie sur l'ensemble du personnel et par population ciblée)
- **Un diagnostic concret** qui permet de sensibiliser les salariés, d'objectiver le niveau d'équilibre des équipes et d'identifier les actions prioritaires à mettre en place pour cultiver les sources d'énergie et réduire les causes d'épuisement.

« Chaque salarié reçoit instantanément un diagnostic individuel, tandis que la Direction des Ressources Humaines recevra une synthèse globale et anonymisée des résultats, qui seront partagés à l'ensemble de l'entreprise début 2022. En fonction des résultats globaux, nous mettrons en place des actions pour améliorer la qualité de vie au travail de notre collectif » annonce Solène Hébert, Directrice des Ressources Humaines

d'Harmonie Mutuelle qui ajoute : « *Harmonie Potentiel Humain™ nous permet d'adapter nos politiques RH sur des sujets tels que la préservation de la santé globale de nos salariés, la diminution de l'absentéisme ou la rétention des talents. Il permet en outre l'embarquement des équipes autour d'un projet collectif et stratégique conciliant l'économie et l'humain* ».

➤ S'APPUYER SUR UNE DEMARCHE VALIDEE SCIENTIFIQUEMENT

Validée scientifiquement, la solution Harmonie Potentiel Humain*™ s'appuie sur une modélisation multifactorielle de l'épuisement professionnel élaboré par des **chercheurs** de l'Université Catholique de Louvain (UCL), en Belgique. Ces travaux de recherche, encadrés par un comité d'experts (psychologues du travail, médecins du travail, coachs, ...) ont permis de mettre au point un test de 150 questions, capable de repérer les indices d'un risque d'épuisement chez un salarié et, sur cette base, de pour pouvoir prévenir son apparition.

C'est la spin-off belge Balencio, spécialisée dans l'analyse des risques humains en entreprise, qui a réussi le transfert de connaissances de l'UCL vers la société civile. Harmonie Mutuelle est distributeur exclusif de cette solution en France. Près de 110 000 salariés ont à ce jour passer le test scientifique en Europe et près de 200 entreprises ont pu être accompagnées pour éviter les conséquences néfastes de l'épuisement sur les individus et sur les organisations.

« Nous sommes le partenaire privilégié des entreprises qui s'engagent à avoir un impact positif sur la société notamment en protégeant et valorisant la santé de leurs salariés. Ces derniers sont de plus en plus demandeurs d'actions en faveur de la qualité de vie et du bien-être au travail. Par ailleurs, les dirigeants ont aujourd'hui davantage conscience que ce sujet, s'il est bien pris en compte, peut avoir un effet positif sur la performance économique. Harmonie Potentiel Humain™ permet de trouver le bon équilibre grâce à ce diagnostic et adapter les politiques de ressources humaines. » rappelle Emeric Lozé, Directeur du Développement et de l'Accompagnement chez Harmonie Mutuelle.

*Harmonie Potentiel Humain™ contribue à répondre à l'obligation générale de sécurité qui incombe à tout employeur (article L. 4121-1 du Code du travail). Il revient en effet aux entreprises d'évaluer les risques, y compris psychosociaux, et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de leurs salariés.



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 65 000 entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 5 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 200 représentants élus, l'implication de nos 4 978 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

Harmoniemutuelle.fr 



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection social en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance et plus de 26 000 collectivités territoriales.

En 2020, le chiffre d'affaires du groupe est de 9,7 milliards d'euros. L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,6 milliards d'euros de cotisations santé et 1,4 milliard d'euros de cotisations prévoyance. L'offre de soins et d'accompagnement, organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement et de ses 1 400 établissements de soins et de services, génère un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros.

Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable.

www.groupe-vyv.fr

CONTACTS PRESSE

Hopscotch PR, presse écrite et online

Pauline Aufrère, paufre@hopscotch.fr, +33 7 62 33 74 02

Inès Mouloudj, imouloudj@hopscotch.fr, +33 6 02 72 14 04

Hopscotch PR, TV et radios

Marie Laurens, mlaurens@hopscotch.fr, + 33 6 88 35 09 46



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.